

Mercredi 23 janvier 2013
Communiqué de presse

Jean-Marc Germain, Secrétaire national au travail et à l'emploi

Le Parti socialiste se félicite que les députés aient adopté aujourd'hui à l'Assemblée nationale le projet de loi sur les contrats de génération, traduction de l'engagement n°33 du Président de la République.

C'est une large majorité, 323 voix contre 177, qui s'est exprimée en faveur de ce texte qui permettra à 500 000 jeunes de trouver un emploi et à autant de seniors d'être maintenus dans l'emploi dans le cadre d'une solidarité intergénérationnelle renouvelée.

Le Parti socialiste salue la méthode de dialogue social employée par le Gouvernement puisque cette loi repose sur un accord unanime des partenaires sociaux.

Les contrats de génération seront une nouvelle arme contre le chômage et incarnent avec force les priorités du Gouvernement et du Président de la République : l'emploi, la jeunesse et la solidarité.